

## Santé vous bien !



### Bien pour ma tête



**100 % Santé** : lunettes,  
prothèses dentaires  
et aides auditives  
intégralement remboursées

**Des forfaits avantageux**  
pour les équipements hors  
100 % Santé



### Bien pour mon corps



**Consultations chez un  
généraliste ou spécialiste,**  
analyses et radios prises  
en charge

**Téléconsultation** pour  
contacter un médecin  
**24 h/24 et 7 j/7**



### Bien pour mon budget



**Garanties modulaires**  
qui s'adaptent à tous les  
besoins et jusqu'à 2 niveaux  
sur le même contrat

**Prestations de confort**  
au choix (médicaments,  
médecines douces,  
chambre particulière)

## Bien dans mon âge

- **Packs de prestations évoluant automatiquement** selon l'âge car les besoins se modifient au cours des années
- **Pack de prestations Enfant, Adulte et Senior** pour répondre à l'ensemble des besoins

## Bien dans ma vie

- **Aide psychologique** pour se sentir mieux
- **Coaching santé en ligne** pour reprendre le sport, adopter une alimentation saine, gérer son stress et améliorer son sommeil

## Bien dans ma mutuelle

- **Bonus fidélité** après 1, 3 et 5 ans
- **Services en ligne avec la carte de tiers payant** sur smartphone et une appli pour gérer les remboursements à distance
- **Conseillers disponibles par téléphone 6 j/7** et dans 480 agences partout en France



**Des avantages  
dès la première  
année !**

**Vous bénéficiez du 100 % Santé  
 en optique, dentaire et sur les aides auditives.**

# Bien pour ma tête



**Bénéficiez du remboursement intégral des soins concernés par le «100 % Santé».**

Ces soins répondent à des exigences de qualité et sont encadrés par la mise en place de Prix Limites de Vente (PLV) pour les professionnels de santé qui ont l'obligation de vous proposer des équipements « 100 % Santé ».

**Ou choisissez d'autres équipements remboursés selon le niveau de garantie choisi.**

**En dentaire :** des équipements à tarifs maîtrisés (votre reste à charge sera alors modéré car ces équipements sont également encadrés par des Prix Limites de Vente) ou à tarifs libres.

**En optique ou pour les aides auditives :** des équipements à tarifs libres.



## Optique

**Remboursement intégral  
 Équipement 100 % Santé -  
 Classe A**

- ✓ Au minimum 17 modèles de montures adultes en 2 coloris différents
- ✓ Au minimum 10 modèles de montures enfants en 2 coloris différents
- ✓ Verres amincis de qualité avec traitements garantis :
  - antireflets ;
  - anti-rayures.

### Ou au choix

**Équipement à tarifs libres - Classe B**  
**Équipement mixte - Classe mixte** pour lesquels vous avez la possibilité de choisir des verres à tarifs libres et une monture « 100 % Santé » ou inversement.

## Dentaire

**Remboursement intégral  
 Équipement 100 % Santé**

- Différentes prothèses adaptées à la localisation de la dent
- ✓ Couronne toutes dents
  - ✓ Couronne céramique zircone incisives, canines, prémolaires
  - ✓ Couronne céramométallique et céramique incisives, canines,
  - ✓ 1<sup>ères</sup> prémolaires
  - ✓ Inlays-core et couronnes transitoires
  - ✓ Bridge céramométallique incisives
  - ✓ Prothèses amovibles (dentiers)

### Ou au choix

**Équipement à tarifs maîtrisés** pour lesquels votre reste à charge sera modéré car ces équipements sont également encadrés par des Prix Limites de Vente.  
**Équipement à tarifs libres** (couronne céramocéramique, couronne sur implant).

## Aides auditives

**Remboursement intégral  
 Équipement 100 % Santé -  
 Classe 1**

- Sélection étendue de contours d'oreille :
- contours d'oreille classique ;
  - contours à écouteur déporté ;
  - intra-auriculaires.
- Garanties**  
 30 jours d'essai - 4 ans de garantie fabricant
- Au moins 3 options :** système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur bruit du vent...

### Ou au choix

**Équipement à tarifs libres - Classe 2**  
 Les aides auditives comprennent au moins 6 options.

**Bien pour ma tête**

**TÊTE 1**

**TÊTE 2**

**TÊTE 3**



**OPTIQUE**

Équipement 100 % SANTÉ Classe A <sup>(1)</sup>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
<b>Équipement à tarif libre Classe B <sup>(2)</sup></b>			
<b>Paire de lunettes jusqu'à 15 ans (hors forfait fidélité)</b>			
1 monture + 2 verres simples	0,15 €	75 €	125 €
1 monture + 2 verres complexes	0,15 €	200 €	250 €
<b>Paire de lunettes 16-54 ans (hors forfait fidélité)</b>			
1 monture + 2 verres simples	0,15 €	125 €	200 €
1 monture + 2 verres complexes	0,15 €	200 €	375 €
1 monture + 2 verres très complexes	0,15 €	250 €	450 €
<b>Paire de lunettes 55 ans et plus (hors forfait fidélité)</b>			
1 monture + 2 verres simples	0,15 €	225 €	300 €
1 monture + 2 verres complexes	0,15 €	300 €	475 €
1 monture + 2 verres très complexes	0,15 €	350 €	550 €
<b>Lentilles</b>			
Lentilles remboursées par la Sécurité sociale <i>Forfait par an</i>	100 % BR	100 % BR + 75 €	100 % BR + 100 €
Lentilles non remboursées par la Sécurité sociale <i>Forfait par an</i>	-	75 €	100 €
<b>Chirurgie optique</b>			
Chirurgie correctrice de l'œil non remboursée par la Sécurité sociale <sup>(3)</sup> <i>Forfait par œil</i>	-	100 €	200 €



**DENTAIRE**

<b>Soins remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Soins dentaires	100 % BR	125 % BR	150 % BR
Inlay-Onlay <i>Forfait par dent</i>	100 €	125 €	150 €
<b>Prothèses remboursées par la Sécurité sociale</b>			
<b>Prothèses 100 % SANTÉ <sup>(4)</sup></b>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
<b>Prothèses à tarifs maîtrisés / libres <sup>(5)</sup></b>			
Couronne fixe sur dent hors molaire <sup>(6)</sup> <i>Forfait par dent</i>	120 €	240 €	360 €
Couronne fixe sur molaire <i>Forfait par dent</i>	120 €	190 €	310 €
Inlay-core <i>Forfait par dent</i>	90 €	140 €	180 €
Couronne transitoire <sup>(7)</sup> <i>Forfait par dent</i>	60 €	80 €	100 €
Autres actes prothétiques (bridge, prothèse mobile...)	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale <sup>(8)</sup>	193,50 €/semestre de traitement actif	300 €/semestre de traitement actif	450 €/semestre de traitement actif
<b>Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale <sup>(9)</sup></b>			
Prothèse <sup>(10)</sup> , implant racine, parodontie, orthodontie <i>(hors forfait fidélité)</i> <i>Forfait par an</i>	200 €	300 €	400 €



**AIDES AUDITIVES**

<b>Équipement 100 % SANTÉ Classe I Forfait/oreille/4 ans <sup>(11)</sup></b>			
Aide auditive moins de 20 ans et/ou atteint de cécité	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
Aide auditive 20 ans et plus	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
<b>Équipement Classe II Forfait/oreille/4 ans <sup>(12)</sup></b>			
Aide auditive moins de 20 ans et/ou atteint de cécité <sup>(13)</sup>	1400 €	1500 €	1600 €
Aide auditive 20-54 ans <sup>(13)</sup>	400 €	450 €	500 €
Aide auditive 55 ans et plus	500 €	550 €	600 €

Bien pour mon corps	CORPS 1	CORPS 2	CORPS 3
---------------------	---------	---------	---------



### HOSPITALISATION

Honoraires <sup>(14)</sup>	100 % BR	125 % BR	150 % BR
Forfait Journalier Hospitalier <sup>(15)</sup>	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Séjour <sup>(16)</sup> et transport sanitaire <sup>(17)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait patient urgences	Frais réels	Frais réels	Frais réels



### CONFORT HOSPI

Chambre particulière avec nuitée <sup>(18)</sup> <i>Forfait par nuit</i>	15 €	35 €	55 €
Chambre particulière en ambulatoire <sup>(18)</sup> <i>Forfait par jour</i>	10 €	20 €	30 €
Lit accompagnant <i>Forfait par nuit</i>	10 €	20 €	30 €



### PHARMACIE

Médicaments à Service Médical Rendu important	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait vaccin antigrippe <sup>(19)</sup> <i>Forfait par an</i>	20 €	20 €	20 €
Vaccins non remboursés <sup>(20)</sup> <i>Forfait par an</i>	20 €	30 €	40 €



### CONFORT PHARMA

Médicaments à Service Médical Rendu modéré	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments à Service Médical Rendu faible	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Homéopathie / Phytothérapie avec prescription médicale <sup>(21)</sup> - <i>Forfait par an</i>	20 €	30 €	40 €
Paniers de médicaments non remboursés par la Sécurité sociale avec prescription médicale <sup>(22)</sup> <i>Forfait par an</i>	20 €	30 €	40 €



### SOINS COURANTS

Honoraires médicaux généralistes / spécialistes <sup>(23)</sup>	100 % BR	125 % BR	150 % BR
Honoraires paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes...)	100 % BR	100 % BR	125 % BR
Forfait solidaire soutien psychologique <sup>(24)</sup> <i>Forfait par an</i>	60 € x 4 actes	60 € x 4 actes	60 € x 4 actes
Séances avec des psychologues <sup>(25)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Transport sanitaire <sup>(17)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Analyses et examens de laboratoire, Radiologie <sup>(23)</sup>	100 % BR	100 % BR	125 % BR
Matériel médical dont orthopédie et petit appareillage	100 % BR	100 % BR	125 % BR
Prothèses externes prises en charge par la Sécurité sociale (capillaires, mammaires, oculaires) <i>Forfait par acte</i>	100 % + 50 €	100 % + 75 €	100 % + 100 €



### CONFORT MÉDECINES DOUCES

Médecines douces <sup>(26)</sup> (ostéopathie, psychologie, psychothérapie, réflexologie plantaire, chiropraxie, étiothérapie, sophrologie, microkinésithérapie, shiatsu, acupuncture, hypnose, naturopathie, diététique, homéopathe, phytothérapeute) ( <i>hors forfait fidélité</i> ) <i>Forfait par an</i>	30 € x 1 séance	30 € x 2 séances	30 € x 4 séances
Cure thermale <sup>(27)</sup> <i>Forfait par an</i>	100 % + 100 €	100 % + 150 €	100 % + 200 €



### SERVICES DE MÉDECINE À DISTANCE

Téléconsultation - Médaviz	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Deuxième avis médical	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Assistant médicaments en ligne - Goodmed	INCLUS	INCLUS	INCLUS



### SPORT SUR ORDONNANCE

Sport sur ordonnance auprès d'un professionnel agréé <sup>(28)</sup> Pour les adhérents en ALD - <i>Forfait par an</i>	100 €	200 €	300 €
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------	-------	-------



## Bien dans mon âge \*

Une mutuelle **adaptée** avec des packs inclus BIEN DANS MON ÂGE\* évoluant avec l'âge

### Pack enfant jusqu'à 16 ans

Consultations d'ergothérapeutes et psychomotriciens<sup>(26)</sup> - **70€/an**  
Dépistage des troubles du développement et de l'apprentissage<sup>(26)</sup> - **70€/an**  
Lunettes anti-lumière bleue<sup>(29)</sup> - **30€/an**

### Pack adulte de 17 à 54 ans

Sevrage tabagique<sup>(30)</sup> - **90€/an**  
Contraception (pilules, pilule du lendemain, patchs, anneau contraceptif, préservatifs) - **30€/an**  
Tests de grossesse et d'ovulation - **30€/an**

### Pack senior 55 ans et plus

Ostéodensitométrie non remboursée - **45€/an**  
Pédicure - **30€/an**  
Participation financière à une activité sportive (licence) - **20€/an**



## Bien dans ma vie

Une mutuelle **attentionnée** avec des services inclus automatiquement

### Assistance Matmut

Service d'assistance pour faire face à une situation délicate et imprévue ou vous apporter des conseils avisés.

### Accompagnement & Bien-être

MetaCoaching : programmes de coaching santé pour traiter les questions du surpoids et de la sédentarité, l'insomnie, le stress, la reprise du sport..

### Prévention

Salvum : formation aux gestes de 1<sup>er</sup>s secours pour connaître les gestes qui sauvent.  
Mytwiga : une application pour les parents et les adolescents qui permet de protéger les familles du numérique.



## Bien dans ma mutuelle \*

Une mutuelle **reconnaissante** qui récompense votre fidélité au fur et à mesure des années

### Forfait fidélité après 1 an avec nous

**100 € en +**

Renfort dentaire non remboursé par la Sécurité sociale<sup>(9)</sup> (prothèse<sup>(10)</sup>, implant racine, parodontie, orthodontie).

### Forfait fidélité supplémentaire après 3 ans avec nous

**50 € en +**

Renfort optique pour les niveaux Tête 2 et Tête 3 (25 € sur la monture et 25 € sur les verres, soit 12,50 €/verre).

### Forfait fidélité supplémentaire après 5 ans avec nous

**2 séances en +**

Renfort médecines douces<sup>(31)</sup>  
30 € x 2 séances supplémentaires par an.

## Des garanties supplémentaires en option

Des garanties pour compléter votre couverture santé en toute sérénité

### Bien à l'hôpital

Des indemnités versées pour limiter le reste à charge éventuel lors des hospitalisations de moyenne et longue durée. Ces indemnités peuvent couvrir ou compléter la prise en charge des dépenses annexes hospitalières comme la télévision ou la chambre particulière.

### Bien dans mon rôle d'aidant

Des conseils et services d'accompagnement pour organiser la vie quotidienne en cas de perte d'autonomie d'un proche.

### SMAC Matmut restreinte SMAC Matmut renforcée

Des garanties d'assistance à domicile ou en déplacement et le versement d'un capital en cas d'accident corporel grave. La formule renforcée offre en plus la garantie de Protection Juridique Vie privée.



## OPTIQUE

**(1) Équipement relevant du 100 % SANTÉ (verres et monture de classe A) sans reste à charge :** les montures de classe A doivent respecter les normes européennes avec un prix inférieur ou égal à 30 €. Les verres de classe A doivent répondre à des critères fixés réglementairement : verres traitant l'ensemble des troubles visuels, amincis en fonction du trouble, durcis pour éviter les rayures, traités anti-reflets. Leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).

**(2) Équipement à tarif libre (verres et monture de classe B) :** le professionnel de santé est libre de fixer les prix de ces équipements. Forfait pour les équipements à tarif libre incluant le remboursement de la Sécurité sociale pour une paire de lunettes (1 monture + 2 verres) dans la limite des montants suivants :

Bien dans ma tête	TÊTE 2	TÊTE 3
<b>Lunettes jusqu'à 15 ans (hors forfait fidélité)</b>		
Monture	25 €	35 €
Verre simple (par verre)	25 €	45 €
Verre complexe (par verre)	87,50 €	107,50 €
<b>Lunettes 16-54 ans (hors forfait fidélité)</b>		
Monture	45 €	75 €
Verre simple (par verre)	40 €	62,50 €
Verre complexe (par verre)	77,50 €	150 €
Verre très complexe (par verre)	102,50 €	187,50 €
<b>Lunettes 55 ans et + (hors forfait fidélité)</b>		
Monture	45 €	75 €
Verre simple (par verre)	90 €	112,50 €
Verre complexe (par verre)	127,50 €	200 €
Verre très complexe (par verre)	152,50 €	237,50 €

Le forfait est versé dans la limite d'une paire de lunettes tous les 24 mois ou tous les 12 mois en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article R. 871-2 du Code de la Sécurité sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue.

**Suppléments et prestations optiques** (adaptation de la correction visuelle, appariement de verres d'indice de réfraction différent, supplément pour verres avec filtre), autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres isocaniques) remboursés par la Sécurité sociale : prise en charge dans la limite du Prix limite de Vente (PLV) pour la classe A (ou prise en charge à 100 % de la base de remboursement lorsqu'il n'existe pas de PLV) et à 100 % de la base de remboursement dans le cadre des verres de la classe B.

**(3) Chirurgie au laser non remboursée par la Sécurité sociale, implant ou lentille intraoculaire.**

## DENTAIRE

**(4) Prothèses 100 % SANTÉ sans reste à charge :** couronne et bridge métalliques (toutes dents), couronne céramique zircon (dents hors molaires), couronne céramométallique et céramique, hors zircone (incisives, canines et 1<sup>res</sup> prémolaires), bridge céramométallique (incisives), prothèses amovibles à plaque base résine.

**(5) Les prix des prothèses à tarifs maîtrisés sont plafonnés aux prix limites de vente fixés réglementairement.**

**(6) Sont considérés comme hors molaires :** incisives, canines, prémolaires.

**(7) Prise en charge de la couronne transitoire plafonnée au prix limite de vente fixé réglementairement pour les paniers de soins « 100 % SANTE » (sans Reste à Charge) ou à Reste à Charge modéré.**

**(8) Remboursement de la Sécurité sociale uniquement pour le niveau 1, forfait de 150 € pour un trimestre de traitement actif pour le niveau 2 et 225 € pour le niveau 3. Chaque forfait comprend la part de la Sécurité sociale. Par conséquent, le niveau 1 correspond au remboursement de la Sécurité sociale. Les autres actes liés à l'orthodontie (examen, diagnostic, contention...) sont pris en charge à hauteur de :**

- pour le niveau 1: 100 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale,
- pour le niveau 2 : 150 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale,
- pour le niveau 3 : 230 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale.

Le forfait d'orthodontie (semestre/trimestre) sera uniquement versé si la date du début du semestre/trimestre a débuté après la prise d'effet des garanties.

**(9) Remboursement maximum par année civile (hors forfait fidélité).**

**(10) Prothèses dentaires de la nomenclature CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) non remboursées par la Sécurité sociale.**

## AIDES AUDITIVES

**(11) Équipement relevant du 100 % SANTÉ (aides auditives de classe I) sans reste à charge :** contours d'oreille classique, contours à écouteurs déportés, intra-auriculaires, 30 jours d'essai et 4 ans de garantie fabricant, au moins 3 options (système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur bruit du vent...).

**(12) Entretien (y compris le changement des piles), réglages, réparation prothèses auditives réalisés par l'audioprothésiste :** 100 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Le forfait est versé tous les 4 ans.

**(13) Le jour d'anniversaire des 20 ans est inclus dans la garantie « aide auditive moins de 20 ans et/ou cécité ».**

## HOSPITALISATION

**(14) Pour les niveaux ayant des dépassements d'honoraires (garanties supérieures à 100 % du tarif de base), le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM et OPTAM-CO). Ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée.**

**(15) Forfait hospitalier :** 20 €/jour sauf psychiatrie (15 €/jour), durée illimitée sauf 90 jours pour les établissements médico-sociaux, MAS et EHPAD non pris en charge.

**(16) Frais de séjour :** durée illimitée.

**(17) Transports acceptés par la Sécurité sociale.**

**(18) La prise en charge de la chambre particulière est limitée à 30 jours par année civile, comprenant la convalescence, la rééducation, la psychiatrie et les établissements médico-sociaux, illimitée en chirurgie et médecine et non prise en charge en MAS et EHPAD. Ociane Matmut prend en charge la chambre particulière en ambulatoire (sans nuitée) dans le cadre d'une hospitalisation incluant obligatoirement un acte de chirurgie (ADC) ou un acte technique médical (ATM) et un acte d'anesthésie (ADA).**

## PHARMACIE

**(19) Forfait vaccin antigrippe :** sur facture pharmaceutique nominative acquittée jusqu'au 31 décembre 2023.

**(20) Vaccins du voyageur (fièvre jaune, typhoïde, encéphalite...).**

**(21) Pharmacie non prise en charge par la Sécurité sociale sous présentation de la prescription médicale et de la facture nominative acquittée.**

**(22) La prise en charge est limitée à 50 % du prix moyen constaté, dans la limite de la dépense et du forfait annuel. Ce forfait est uniquement disponible pour les achats de médicaments réalisés dans les pharmacies partenaires. Le remboursement se fera uniquement par tiers-payant.**

Cette garantie inclut 3 paniers de médicaments non remboursés par la Sécurité sociale :

- Certains médicaments des pathologies de l'enfant avec prescription médicale : infection de la muqueuse rhinopharyngée, dermatite atopique/eczéma, muqueuse nasale sèche, gel antiacnéique, hypokaliémie, toux sèche.

- Certains médicaments spécifiques de la douleur : douleurs et fièvres, arthrose, douleurs musculaires.

- Certains médicaments avec prescription médicale : antiprotozoaires, comprimés contre impériosité urinaire, comprimés contre l'ostéoporose, mycose, hémorroïdes, trouble de l'érection médicaments de la thyroïde, psychoanaleptiques, douleur articulaire, arthrose, hypertension, traitement de la ménopause, gélules contre la diarrhée, herpès génital, vertiges, constipation. Le prix moyen constaté est basé sur la moyenne des prix appliqués par les professionnels de santé en France.

## SOINS COURANTS

**(23) Hors parcours de soins coordonnés, la prise en charge est limitée à 100 % de la base de remboursement hors majoration du ticket modérateur appliquée par la Sécurité sociale. Pour les niveaux ayant des dépassements d'honoraires (garanties supérieures à 100 % du tarif de base), le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM et OPTAM-CO). Ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée.**

**(24) Chez un psychologue diplômé et sur présentation d'une facture nominative acquittée jusqu'au 31 décembre 2023.**

**(25) Ouvert aux personnes de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) après consultation d'un médecin. Dans la limite de 8 séances par an avec une première séance qui est un entretien d'évaluation (40 € la séance) ; entre 1 à 7 séances de suivi psychologique (30 € par séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue.**

**(26) Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale et chez les praticiens diplômés dans leur spécialité.**

**(27) La garantie Cure thermique prend en charge les frais liés à des cures thermales donnant lieu à un forfait de surveillance médicale versé par la Sécurité sociale.**

## SPORT SUR ORDONNANCE

**(28) Forfait sur prescription médicale et facture acquittée d'un professionnel de sport agréé APA (Activité Physique Adaptée) ou certifié par une fédération sportive pour les adhérents en Affection Longue Durée.**

## RENOIS SPÉCIFIQUES

### Pack enfant (jusqu'à 16 ans)

**(29) Forfait non cumulable avec les prestations optiques remboursées par la Sécurité sociale.**

### Pack adulte (de 17 à 54 ans)

**(30) Substituts nicotiniques (patchs, gommes à mâcher...) ou produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale.**

### Bien dans ma mutuelle

**(31) Les conditions qui s'appliquent pour ce forfait fidélité sont les mêmes que celles du confort médecines douces.**

### Garanties supplémentaires en option

**(32) Les indemnités sont de 15 € par jour et sont versées à partir du 4<sup>e</sup> jour d'hospitalisation dans la limite de 90 jours par an, dont 30 jours en psychiatrie. Un délai de carence de 3 mois s'applique si cette garantie est souscrite postérieurement au contrat.**

**Assureur de la garantie santé : Mutuelle OCIANE - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. N°SIREN 434 243 085. Siège social : 35 rue Claude Bonnier - 33054 Bordeaux Cedex.**

**Matmut :** Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville - 76100 Rouen. Les statuts d'Ociane et de la Notice d'Information Ociane Santé Collective sont disponibles sur matmut.fr.

**Matmut Protection Juridique :** Prestation réalisée par Matmut Protection juridique, Société du Groupe MATMUT, SA au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, 423 499 391 RCS ROUEN. Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 66 Rue de Sotteville 76100 ROUEN.

La garantie Assistance est assurée par la Mutmut Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen et réalisée par IMA GIE.

**KALIXIA Audio et KALIXIA Optique :** Société par Actions Simplifiée au capital social de 5 877 200 €, dont le siège social est situé au 122 rue de Javel - 75015 Paris immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 509 626 552.

**Medaviz :** Service mis en œuvre par PODALIRE, SAS au capital de 79 920 €. Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 Paris - 807 414 024 RCS Paris. Le service doit faire l'objet d'une utilisation raisonnable.

**Deuxiemeavis.fr :** La plateforme web www.deuxiemeavis.fr est éditée par la société CARIANS. Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 109 230 € - inscrite au RCS de Paris sous le n° SIREN 803 657 717. Siège social : 1 boulevard Pasteur, 75015 Paris.

**Goodmed application proposée par Synapse Médecine :** Société par Action Simplifiée (SAS) au capital social de 35 304,85 €, inscrite au RCS de Meaux sous le n° SIREN 827 466 590. Siège social : 3 rue Lafayette 33000 Bordeaux.

**Coaching santé délivré par MetaCoaching :** SAS au capital social de 383 299 € - 513 782 003 RCS Paris - Siège social : 65 rue Saint Charles - 75015 Paris.

**Salvum :** Formation en ligne de secourisme. SAS au capital social de 451 520 € - 801 777 541 RCS Meaux - Siège social : 1 avenue Christian Doppler - 77700 Serris.

**MyTuga :** SAS au capital de 3 571 50 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne sous le numéro 840 925 143, dont le siège social est situé à Nérigean (33750).

**Document non contractuel. L'ensemble des garanties évoquées dans ce document s'applique dans les limites et conditions définies au contrat.**

**Les garanties sont valables du 01/03/2023 au 31/12/2023.**

**Les pourcentages et les forfaits indiqués représentent la part de Sécurité sociale + la part Ociane Matmut. Ils s'appliquent sur la Base de Remboursement de la Sécurité sociale, c'est-à-dire le prix de référence des soins fixés par l'Assurance Maladie.**

**Seuls sont pris en charge les soins, actes médicaux ou hospitalisations réalisés après la date d'effet de l'adhésion ou de modification de garantie.**

**Les montants des remboursements ne pourront excéder les montants des dépenses réelles.**

**L'offre 100 % SANTÉ s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.**